



Procès-Verbal d'Assemblée Générale

23/04/2026

14h00-15h40

Centre culturel de
Perwez

Réunion organisée par : CRDG

Type de réunion : Assemblée Générale Ordinaire
n° 2026-01

Président : Paul Brasseur **PAB**

Secrétaire : Renaud Delfosse **RED**

A l'appel des Présents et Représentés, le Quorum de 50% est atteint
Voir le tableau de signatures et procurations

Élément à l'ordre du jour : Adoption du procès-verbal l'AG du 7 octobre 2025

Paul Brasseur souhaite la bienvenue aux participants à l'Assemblée Générale.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente à Orp-Jauche, 7 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité.

Absence de remarques ou d'objections de la part des participants.

Élément à l'ordre du jour : Admission et démission de membres/nouveaux représentants

Jean-Marie Tricot annonce la demande d'admission d'un nouveau membre effectif.

Il s'agit de l'association du "**Cercle des Naturalistes de Belgique**", représentée par Claudine Delvaux.

Claudine Delvaux présente brièvement son association dont les missions sont "d'émerveiller, transmettre et protéger la nature".

Les activités principales de l'association incluent :

- La formation de Guides Nature et de conservateurs de réserve, la promotion de l'écotourisme, la participation à la campagne de mise en valeur des friches industrielles via des inventaires.

L'association est constituée d'un ensemble de cercles locaux, dont celui du Brabant Wallon, qui organise des visites et participe à des événements comme les Journées Wallonnes de l'Eau.

L'assemblée approuve à l'unanimité l'admission du Cercle des Naturalistes de Belgique, Section Brabant Wallon, comme membre effectif du CRDG.

Changement de statut membre effectif en membre adhérent

- Le GAL "**Meuse et Campagne**" souhaite changer son statut de "membre effectif" à "membre adhérent".

Ce changement est motivé par un principe de réciprocité, car le Contrat de Rivière est lui-même membre adhérent de ce même GAL.

- Le GAL "**des Quatre Bras**" a fait la même demande pour devenir membre adhérent.
- Seul le GAL "**Culturalité en Hesbaye Brabançonne**" reste membre effectif, en raison de son implication plus importante sur le territoire dont sept communes concernées dans le sous-bassin Dyle-Gette.

L'assemblée Générale d'approuve cette nouvelle composition à l'unanimité.

Élément à l'ordre du jour : Rapport d'activités 2025 + Programme d'activités 2026 approbation

Le **rapport d'activité 2025** contient plusieurs nouveautés et points de vigilance :

- Mise en valeur des partenariats : dans le texte, les partenaires ayant collaboré avec l'équipe du Contrat de Rivière sont mentionnés en soulignés pour montrer la diversité des services et activités proposés.
- Renouvellement des conventions : une incertitude pesait sur le renouvellement de deux nouvelles conventions fin 2025 (Curi et EEE). Le gouvernement wallon a décidé, le 5 décembre 2025, de reconduire pour un an (renouvelable quatre fois) les 2 conventions
 - sur les espèces exotiques envahissantes et le Castor (EEE)
 - sur la culture du risque inondation (Curi)

Cette décision assure une continuité d'une durée 5 ans pour les équipes concernées.

- Sollicitations croissantes : le Contrat de rivière est de plus en plus sollicité pour participer à des projets de recherche par les universités et bureaux d'études.
 - Deux nouveaux projets se sont ajoutés depuis juin 2025 : un projet "Horizon Dyle" par Gembloux Agrobiotec, et le projet "Hydroland" qui sera présenté par la Région wallonne en mai 2026.
- Difficultés budgétaires prospectives : une analyse budgétaire (page 57 du rapport d'activité 2025) révèle un risque de difficultés financières futures en raison de l'augmentation de la masse salariale, de l'ancienneté de plus de 20 ans de nombreux collaborateurs de l'équipe et également en raison de l'augmentation des coûts fixes (secrétariat social, assurances diverses, ...).
- Il est donc nécessaire de réaliser des économies et d'obtenir de nouvelles recettes d'activité pour garantir l'équilibre financier futur.

Présentation des activités 2025 de l'Equipe par l'Equipe,
cf. présentation PPT de l'équipe et résumés en fin de PV

Par Cathy Delcorps :

- *Bilan des Journées wallonnes de l'eau 2025*
- *La descente de la Dyle en kayak, 27-28 mars 2025*

Par François Riguelle :

- *Le volet animation scolaire*
- *Événements grand public*

Par Clément Miramont :

- *Inventaire complet du Castor*
- *Projet de surveillance des mammifères,*
- *Surveillance du Raton laveur*

Par Jérémie Guyon :

- *La collecte de données de terrain*
- *La campagne 2026 de lutte contre les espèces exotiques envahissantes*
- *La gestion courante des espèces exotiques*

Par Jérôme Herbaut :

- *La convention inondation*
- *Un groupe de travail "Mémoire du risque"*
- *De nouveaux outils pédagogiques*

Par Jean-Marie Tricot, le travail d'Aer Aqua Terra

Le **programme d'activités 2026** inclut des actions récurrentes, la poursuite de projets existants et deux nouvelles actions à entamer :

La participation à un groupe de travail des Contrats de rivière de l'Escaut.

La mise en place d'un groupe de travail "assainissement" au sein du Contrat de rivière Dyle-Gette.

La poursuite de projets entamés l'année précédente est poursuivie.

Le document du programme rappelle les services proposés par l'équipe à l'ensemble des partenaires (membres effectifs, adhérents, et partenaires du "second cercle").

Une session de questions-réponses est ouverte concernant le rapport d'activité 2025 et le programme d'activité 2026, mais aucune question n'est posée.

En l'absence de questions, le Président Paul Brasseur propose de passer à l'approbation du rapport d'activités 2025 et du programme d'activités 2026. **Les deux documents sont approuvés à l'unanimité de l'Assemblée.**

Élément à l'ordre du jour : Comptes de résultats 2025 + budget 2026 : approbation

Jean-Marie Tricot présente les comptes de résultats 2025 et le budget 2026 pour approbation, notant qu'ils ont été envoyés en amont et ne contiennent pas de surprises majeures, reprenant les montants des années précédentes

auxquelles une activité kayak a été ajoutée en 2026. *Voir liens envoyés avec les documents en préparation de l'AG*

Jean-Marie Tricot précise certains points financiers :

Le solde présenté concerne le fonctionnement global du contrat de rivière, excluant les projets spécifiques (conventions EEE/Convention Curi et Riparias) qui sont traités séparément.

Le résultat de l'année 2025 affiche un léger déficit de 5.000 €, jugé raisonnable.

Le projet de budget 2026 prévoit également un déficit modéré de 2.400 € pour le fonctionnement global.

Jean-Marie Tricot annonce qu'un point sur le personnel sera abordé ultérieurement en raison du départ à la retraite du coordinateur, lui-même, en juin.

Les comptes de l'année 2025 et le budget pour l'année 2026 sont approuvés à l'unanimité.

Les remerciements sont adressés à Geneviève Hendrix pour la préparation des comptes.

Élément à l'ordre du jour : Décharge aux administrateurs

Le Président Paul Brasseur soumet au vote la décharge aux administrateurs pour leur gestion.

Aucune question, suggestion ou remarque critique n'est formulée par l'assemblée.

La décharge aux administrateurs est approuvée à l'unanimité.

Élément à l'ordre du jour : Nouveaux engagements dans le PA 2026-2028 : approbation

Les nouveaux engagements pour le programme d'action 2026-2028, détaillés dans un document de 38 pages, sont soumis à approbation.

Isabelle Delgoffe explique que ces engagements n'avaient pu être validés lors de l'AG du 7 octobre 2025 car certains partenaires n'avaient pas encore soumis leurs propositions ou l'avaient fait en retard dans un format non exploitable.

Sept nouveaux membres ont intégré le programme d'action.

Quelques partenaires doivent encore soumettre leurs engagements prochainement.

Les partenaires dont les engagements sont ajoutés incluent : Genappe, Grez-Doiceau, La Hulpe, Court-Saint-Étienne, Chaumont-Gistoux, Chastre, La Hulpe, La Hulpe Nature, l'UCL, et le SPW Direction des Cours d'Eau Non Navigables. Il est précisé que les engagements de l'UCL, bien qu'envoyés à temps, n'avaient pas été insérés, par erreur.

Les 720 actions déjà encodées sur la plateforme de la Région wallonne seront complétées par environ 300 nouvelles actions, portant le total à plus de 1.000.

Les nouveaux engagements pour le programme d'action 2026-2028 sont approuvés à l'unanimité, s'ajoutant à ceux validés lors de l'AG précédente.

Élément à l'ordre du jour : Recrutement d'un-e coordinateur-trice du CRDG

Le coordinateur actuel, Jean-Marie Tricot, cessera ses fonctions le 30 juin, après de nombreuses années de service depuis le milieu des années 90.

Un processus de recrutement pour son remplacement doit être lancé.

Des défis financiers sont anticipés pour l'ASBL, liés au recrutement d'un coordinateur externe et aggravés par la réforme des financements APE, la non-indexation de certaines conventions et les indexations salariales.

Des mesures d'économie sont envisagées pour maîtriser les coûts :

Une réduction du loyer a déjà été obtenue en diminuant l'espace de bureau occupé à la rue des Andains, 3 à Perwez, à partir de la semaine du 27 avril 2026.

La possibilité d'un déménagement dans les locaux de la Province du Brabant wallon est à l'étude.

Le recrutement se fera via un appel à candidatures public et ouvert, avec constitution d'un jury, afin de respecter les obligations d'une ASBL subventionnée.

L'expérience au sein des contrats de rivière pourrait être valorisée.

L'objectif est d'assurer un scénario financièrement viable.

Le calendrier prévisionnel du recrutement est le suivant :

Lancement de la procédure après l'assemblée générale.

Entrée en fonction du nouveau coordinateur ou de la nouvelle coordinatrice prévue pour le 1er janvier 2027.

Validation de l'engagement lors de l'assemblée générale d'octobre 2026.

Une question est posée sur la possibilité d'éviter un recrutement externe pour réduire les coûts, par exemple en réduisant l'équipe.

Il est répondu que l'objectif est justement d'éviter un licenciement. La possibilité de promouvoir un membre de l'équipe actuelle est évoquée, ce qui résoudrait le problème financier.

Une réorganisation du travail sera nécessaire en fonction de la personne recrutée.

Isabelle Delgoffe confirme qu'à partir du lundi 27 avril 2026, une partie de l'équipe déménage pour regrouper tout le personnel dans une seule zone de bureaux, afin de réduire le loyer.

Un participant prend la parole pour remercier officiellement Jean-Marie pour tout le travail accompli.

Le Président Paul Brasseur indique qu'il adressera également des remerciements plus formels lors de la séance de signature du PA 2026-2028 qui suivra l'AG.

Élément à l'ordre du jour : Constitution d'un GT « assainissement »

Jean-Marie Tricot propose de mettre en place un groupe de travail (GT) sur l'assainissement des eaux usées afin de coordonner et faciliter la réalisation des nombreux engagements pris par des partenaires, notamment communaux.

L'avis de Vincent Goris (in BW, intercommunale du Brabant-Wallon) a été sollicité.

L'objectif du GT est de faciliter les actions spécifiques aux contrats de rivière, et non de gérer des actions comme la construction de collecteurs, qui relèvent d'autres instances.

Les thématiques à traiter par le GT incluent :

- Vigilance des déversoirs d'orage : améliorer la surveillance et la communication vers l'intercommunale concernant leur dysfonctionnement de plus en plus fréquent.
- Assainissement autonome : partager les expériences entre communes et l'intercommunale pour identifier les améliorations possibles, malgré les règles existantes (GPAA, CerTiBeau).
- Assainissement autonome groupé : promouvoir cette solution, plus économique pour les petits hameaux, en s'appuyant sur les engagements de plusieurs communes ayant identifié des quartiers pertinents.
- Raccordement à l'égout : poursuivre les efforts pour améliorer le taux de raccordement, en particulier pour les habitations le long des cours d'eau, en partageant les expériences réussies et en identifiant les contraintes.
- Centre de dépotage de Basse-Wavre : Inciter les communes qui ne l'ont pas encore fait à signer un contrat de gestion pour accéder à ce centre, qui traite les curures d'avaloirs avant de les diriger vers la station d'épuration AIDE d'Oupeye ;

L'initiative est saluée mais nécessite une approche structurée, distinguant les actions opérationnelles des investissements à long terme.

Ce sera une aide précieuse, mais il sera crucial de bien organiser les sujets, qui sont vastes et impliquent divers intervenants.

Une distinction claire doit être faite entre deux types d'interventions :

- Le fonctionnement pratique :

Ce domaine offre une marge de manœuvre importante pour améliorer l'efficacité, notamment pour la collecte d'informations sur les dysfonctionnements des déversoirs d'orage.

Les déversoirs d'orage sont principalement des dispositifs manuels qui peuvent tomber en panne peu de temps après leur entretien. L'objectif est d'améliorer la détection des fonctionnements anormaux, même si des efforts d'automatisation sont en cours. La collaboration est déjà forte concernant les "points noirs" et les rejets dus à des dysfonctionnements, et peut être rendue plus efficace.

- Les investissements :

Ce domaine présente une marge de manœuvre plus faible.

Les actions sont contraintes par des plans d'investissement gérés par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) et dépendent des disponibilités financières.

Il y a peu de place pour des initiatives individuelles, car les points de rejet et les zones de pollution sont déjà connus et intégrés dans des plans qui s'exécutent progressivement.

La question du raccordement des habitations est un enjeu majeur nécessitant une collaboration avec les communes et la potentielle création d'un poste dédié.

La promotion des raccordements est un travail important qui doit être mené en collaboration avec les communes, bien que celles-ci rencontrent des difficultés à imposer cette mesure.

Pour améliorer la situation, il est suggéré de mener un travail d'information, de collecte de données et de coordination avec les communes pour intégrer les raccordements lors d'autres chantiers.

Il est demandé si In BW pourrait engager un "agent constatateur" pour aider les communes à accélérer les raccordements et à gérer les rejets individuels.

Vincent Goris va se renseigner sur l'état d'avancement de la réflexion concernant la création d'un agent dédié aux déchets, pour voir comment un rôle similaire pourrait être appliqué à la problématique des raccordements, en se concentrant spécifiquement sur cet aspect plutôt que sur les incivilités générales liées aux cours d'eau.

Une réflexion similaire est déjà en cours au sein d'InBW pour le secteur des déchets, notamment pour la gestion des dépôts sauvages.

Élément à l'ordre du jour : Divers

La prolifération des Sangliers est reconnue comme un problème, géré principalement par la régulation de la chasse.

La gestion des Castors est discutée à la lumière d'une récente modification législative et de son impact sur les activités futures.

Le rôle des chargés de mission "Cohabitation Castor" comme Clément Miramont est d'inventorier les populations, de conseiller sur les solutions de cohabitation et de servir de point de contact central.

Qui contacter en premier (DNF et Contrat de rivière)

Le Contrat de rivière peut servir de point de contact centralisé pour mettre en relation les différents acteurs.

Il est recommandé de contacter le gestionnaire du site, du cours d'eau et le chargé de mission CRDG

La population de Ratons laveurs est en expansion sur le territoire du Brabant wallon, et des mesures de régulation sont envisagées.

Des Ratons laveurs sont présents de manière généralisée sur le territoire, notamment à Genappe, Grez-Doiceau et Chastre. La population est actuellement en phase d'expansion ("c'est le début").

Des discussions sont en cours avec le DNF pour mettre en place des piégeages ponctuels afin de réguler la population. Un projet de régulation est spécifiquement envisagé sur le site des anciens décanteurs à Genappe, où une famille de Ratons laveurs a été identifiée.

La mise en œuvre de ces mesures dépend de l'autorité du DNF.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 15h40

Annexe au PV : résumé qui accompagne la présentation de l'équipe activités 2025, cf. présentation PPT

Bilan des Journées wallonnes de l'eau 2025 :

Marquées par une forte participation et des collaborations diversifiées.

L'édition a mobilisé

25 partenaires/quarantaine d'activités/2000 participants/2200 à 2300 avec visites de stations d'épuration.

16 activités destinées aux écoles et jeune public et 25 activités destinées au grand public.

Des activités inédites :

- une animation "escape game" sur les batraciens, en collaboration dans le cadre du Printemps des sciences.

- un colloque "Optimiser l'eau en entreprise" organisé avec l'Alliance Centre BW, qui a permis de toucher le secteur industriel, l'événement a eu lieu chez la société Réalco à LLN

Une activité originale a été organisée par le groupe Sentiers de Chaumont-Gistoux : balade guidée en territoire flamand dans un bassin d'orage naturel protégeant Leuven des inondations.

La descente de la Dyle en kayak : succès exceptionnel, avec des améliorations logistiques et de sensibilisation significative.

L'événement a affiché complet / 800 participants inscrits/ répartis sur 9 départs par jour / 6 parcours et 4 sites d'embarquement/débarquement.

Ce succès est attribué à l'implication active des partenaires dans l'organisation et le déroulement de l'événement.

Des améliorations ont été apportées à cette édition :

- Mise en place de postes de secours sur les lieux de débarquement pour gérer les refroidissements.
- Ajout d'un briefing systématique par la cellule du Contrat de rivière, sécurité et sensibilisation à la protection des rivières.
- Nouvelle plateforme d'inscription créée par VisitWavre, billet Web
- La gestion de l'événement sur un cours d'eau non navigable a nécessité de devoir trouver des compromis entre sécurité et gestion du cours d'eau, en collaboration avec Anne-Lise V. (SPW-DCENN).

Le volet animation scolaire nouvelles animations à la carte et participation réussie au Printemps des sciences.

277 élèves via 8 animations sur 4 modules différents.

Printemps des sciences 2026 /134 élèves de 7 écoles via 3 animations différentes.

Deux journées de visite sur le terrain sur le thème du Castor avec l'Athénée royal de Jodoigne en octobre 2025.

Une journée de cours sur les aménagements de la Lasne (rhétorique de l'Athénée de Rixensart) en mars 2026.

Plusieurs événements grand public ont été organisés pour sensibiliser aux déchets et aux risques d'inondation.

Deux soirées thématiques ont eu lieu à Court-Saint-Etienne en novembre 2025 :

Une soirée sur les déchets, avec la projection du film "Aer Aqua Terra" d'Alain Libert et conférence sur la gestion des « PN ».

Une soirée sur le risque inondation, axée sur l'évaluation du risque personnel et les solutions pour réduire la vulnérabilité des habitations et deux conférences données au salon Bâtiment Batibouw en février 2026.

Un inventaire complet du Castor sur l'ensemble du territoire en 2026, menant à une nouvelle phase de prévention et de gestion.

Une nouvelle initiative de prévention est mise en place sur l'ensemble du bassin de l'Escaut, concerne 5 autres Contrats de rivière avec pour objectif la sensibilisation à régions à l'expansion de l'espèce et l'améliorer de la cohabitation.

Des réflexions et des réalisations d'aménagements de barrages sont en cours.

Des zones tests seront mises en place à partir de juillet 2026.

Les données de l'inventaire :

200 territoires de Castors actifs en DG/population estimée entre 500 et 600 individus.

420 km de cours d'eau parcourus, 153 km (soit 36%) occupés par des Castors.

La répartition de ces territoires est dynamique, les zones peuvent changer, être abandonnées/réoccupées.

Un projet de surveillance des mammifères, mené en collaboration avec le DEMNA, a permis de cartographier 54 espèces animales grâce à des pièges photographiques dont le Raton laveur.

Le protocole / 10 pièges photographiques / durée d'un mois dans un max. de localisations (55 déploiements au total).

Données centralisées et analysées sur "Agouti", plateforme open source et gratuite développée par des étudiants aux Pays-Bas.

Les mustélidés (Putois d'Europe, Martre des pins, Fouine) ont également été ciblés, et la présence des trois a été confirmée sur les sous-bassins.

Le DEMNA souhaitait également des données sur le Chevreuil, le Sanglier et le Blaireau, ce dernier étant une espèce en cours de réinstallation.

Le projet inclut même des données opportunistes et est considéré comme une première en termes de collecte de données aussi précises en un temps record.

Depuis septembre 2025 jusqu'à avril 2026, 54 espèces animales ont été cartographiées, avec des occurrences notables de Ratons laveurs, Putois et Castors.

La surveillance du Raton laveur se poursuit, l'espèce étant en phase d'arrivée.

Les observations montrent principalement des individus solitaires, aucun site de pullulation découvert.

Il est jugé crucial d'étudier la question dès maintenant pour prévenir les problèmes futurs.

La collecte de données de terrain a été modernisée, passant de Fulcrum à la nouvelle plateforme régionale "ArcGis Field Map", qui offrira des outils d'exploitation avancés.

Les inventaires de terrain, réalisés en longeant les cours d'eau pour relever les problèmes, utilisent désormais un nouvel outil.

Une future plateforme partenaire est en cours de développement et en attente de validation par le service informatique de la Région. Elle offrira des fonctionnalités similaires à l'ancien système pour les partenaires, avec des outils d'exploitation de données plus avancés.

Une nouvelle version de la plateforme d'inventaire, basée sur "Cigale", a été déployée et présente un tableau de bord amélioré pour l'analyse des données. Il est noté que les utilisateurs devront s'habituer à cette nouvelle approche.

La campagne 2026 de lutte contre les espèces exotiques envahissantes s'inscrit dans la dernière année d'un projet européen (2021-2026) et comprend un programme de terrain intensif.

Le Contrat de rivière collabore depuis 2021 à ce projet, la campagne de l'été 2026 en sera la dernière.

La collaboration inclut le Contrat de rivière Senne, de la Dendre ainsi que des partenaires flamands et bruxellois sur l'ensemble du bassin de la Dyle et de la Senne.

Bassin de la Dyle : suivi de 45 à 50 sites de gestion initiés sur des espèces aquatiques (myriophylles, hydrocotyles, etc.).

Balsamines: suivi de 25 km de cours d'eau, représentant environ 70-80 hectares à parcourir minutieusement.

Ressources humaines : l'équipe sera composée de deux ouvrières saisonnières expérimentées (déjà présentes les années précédentes) et de deux étudiants, ce qui assure un gain d'autonomie.

En plus de la gestion, un important travail de suivi monitoring sera réalisé pour évaluer l'évolution de l'abondance des espèces par rapport à la situation initiale et vérifier l'atteinte des objectifs.

Ce suivi se fera avant et après les actions de gestion et inclura des suivis de végétation en Flandre et en Wallonie.

La conférence finale du projet aura lieu les 8 et 9 septembre 2026, avec une sortie sur le terrain le 9 septembre 2026 sur le domaine royal d'Argenteuil.

La gestion courante des espèces exotiques par l'équipe interne du Contrat de rivière montre des progrès significatifs, notamment sur les balsamines et la berce du Caucase.

En complément du projet européen, la cellule engage sa propre équipe de saisonniers pour la gestion courante, ciblant principalement les balsamines et la berce du Caucase.

Balsamines : l'année 2026 marque la 17ème année d'action.

Le projet est en très bonne voie de finalisation, l'équipe sera composée de trois ouvriers.

Seulement 12 cours d'eau sont encore concernés par la présence de balsamines.

Berce du Caucase : Un suivi sera effectué sur les 300 sites historiquement connus.

Il ne reste plus qu'environ 60 sites où au moins un individu est encore présent.

La convention inondation renouvelée jusqu'en 2030, avec nouvelle orientation vers l'accompagnement des communes et la résilience du territoire. La convention a été renommée "Résilience du territoire face aux inondations", reflétant un changement de priorité par rapport à l'ancienne "Culture du risque".

La mission "accompagnement" des communes pour les PARIS et PGRI est désormais prioritaire.

CTSBH - vendredi 4 septembre 2026 CRDG

42 actions précises ont été validées et réparties entre les 14 contrats de rivière et les 5 axes de missions.

Outils disponibles :

La "boîte à outils" (modèles de cahiers des charges, conventions, etc.) reste disponible sur demande pour aider à la concrétisation des projets.

Une carte interactive destinée au grand public sera lancée après le 4 mai 2026.

L'Autodiagnostic : la version imprimée est disponible.

Les Communes intéressées peuvent récupérer les exemplaires de l'autodiagnostic à la fin de la réunion.

Une nouvelle mission de relevés de terrain post-inondation est mandatée par la DCENN jusqu'en 2030 pour améliorer la résilience du territoire. L'objectif est de fournir des données de plus en plus exploitables par la DCRMM (Direction de la Coordination de la Rénovation et des Risques Majeurs).

La sensibilisation des riverains et des professionnels reste une mission clé, avec des outils comme l'animation "ExactLab" disponible pour les communes.

Un groupe de travail "Mémoire du risque" communication à l'échelle wallonne pour la commémoration des 5 ans des inondations de juillet 2021. Il est demandé à chacun de répondre à un sondage concernant l'intention d'organiser des événements commémoratifs. Si aucune action n'est prévue localement, il sera suggéré de rappeler la solidarité amont-aval ou de publier des articles qui seront fournis.

De nouveaux outils pédagogiques sur la lutte contre les pollutions accidentelles sont en cours de développement, incluant une vidéo et un carnet technique. Une vidéo pédagogique est en cours de réalisation en collaboration avec les Contrats de rivière de l'Ourthe, de la Vesdre, de la Haine, de la Senne et la Zone de Secours du Brabant Wallon.

Son objectif est d'expliquer aux services travaux des communes comment maintenir les dispositifs absorbants après une intervention de la zone de secours. Le tournage de la vidéo est prévu pour le 12/05/2026.

Un carnet technique complémentaire est en cours de réalisation pour fournir des informations plus détaillées.

Le travail d'Aer Aqua Terra : un appel au soutien financier des communes est lancé pour assurer la continuité des actions de cette association. Il est souligné que l'association a besoin du soutien de tous les pouvoirs publics, en particulier des communes, pour poursuivre ses actions. Une lettre officielle co-signée par le président du Contrat de Rivière, Paul Brasseur et Ann-Laure (Aer Aqua Terra) sera envoyée à toutes les communes. Elle détaillera les actions, les besoins et les projections financières d'Aer Aqua Terra.

Autres projets :

- Une nouvelle brochure, fruit d'une collaboration entre la province du Brabant-Wallon et les Contrats de rivière Dyle-Gette et Senne, sur la qualité de l'eau a été publiée, et des soirées de projection du film sur les déchets sont prévues.
- La brochure est distribuée pendant la réunion. Elle vise à aider à la résolution des "points noirs" de qualité de l'eau et à sensibiliser les riverains aux bons gestes. Un communiqué de presse a été diffusé cette semaine, générant plusieurs articles dans les médias.
- Le film d'Alain Libert, qui met en lumière le travail d'Aer Aqua Terra, a été projeté à Court-Saint-Étienne.
- Invitation aux membres de l'assemblée d'organiser deux nouvelles soirées de projection du film sur les déchets, une en Dyle et une en Gette.
- Un second tournage d'Alain Libert est envisagé, cette fois sur le thème des inondations.